



refus de pret immobilier a cause de l'employeur

Par **topalfa**, le **09/08/2011** à **18:12**

Bonjour,

Nous achetons un bien immobilier en indivision avec mes beaux parents, pour cela nous faisons un pret relais car il nous faut vendre notre bien actuel.

Nous sommes passé par un courtier, le dossier est complet et bien monté et ce matin il m'annonce que dans la banque ou il a présenté le dossier, cela a été refusé car le banquier ne veut pas prendre en compte les revenus de mon épouse sous prétexte que le bilan de son employeur n'est pas bon. Mon épouse est salariée depuis 3 ans en CDI, nous avons fournis les 3 dernieres fiche de salaire....

Est ce un refus valable ???? et ont ils le droit de se renseigner sur l'employeur ???

Merci de vos réponse...